

ASSOCIATION SASSAY LOISIRS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 AOÛT 2017

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

La réunion s'est tenue à 20h30 à La Sablière.

Excusée : Mauricette Bigot.

Ordre du jour

Bilan financier du marché aux plantes
Préparation de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2017
Calendrier de reprise des activités
Modification envisagée pour le cours de peinture du jeudi soir
Organisation d'une exposition de peintures à Sassay
Points divers

Bilan du marché aux plantes

Le bénéfice net est de 1085,12 € sachant que la confection de la banderole a eu un coût.

Il n'y a pratiquement pas eu de rendus ce qui explique que les factures des fournisseurs soient plus importantes.

Pour 2018, le lycée horticole veut faire le tri dans ses clients à cause du temps du temps consacré à la vente le samedi matin. A priori, pas d'inquiétude pour nous car nous sommes le client le plus important parmi les associations.

Nécessité d'anticiper la fourniture de cagettes pour le transport entre le lycée et le foyer.

Préparation de l'AG

Faire les convocations avec ordre du jour, appel aux candidatures, pouvoir.

Lors de la réunion, il faudra préciser que le compte-rendu de l'Assemblée générale sera visible sur le site de l'Association.

Stéphanie Gaschet souhaite ne plus être en charge de la comptabilité et ne plus faire partie du Conseil d'administration.

Mireille Vaslin annonce qu'elle se retirera du bureau en 2018.

Calendrier de reprise des activités

Lundi	19h00 – 21h00	Tennis de table	21 août
	20h00 – 22h00	Encadrement	25 sept

Mercredi	14h00 – 17h00	Patchwork	13 septembre
	18h45 – 20h15	Fitness	13 septembre
Jeudi	à 9h00	Marche	14 septembre
	14h30 – 17h00	Peinture Maryse	14 septembre
	20h00 – 22h00	Peinture avec prof	14 septembre
Vendredi	18h45 – 23h00	Tennis de table	25 septembre

Les salles pour les épreuves de championnat du samedi sont réservées auprès de la mairie pour toute la saison.

Cours de peinture du jeudi soir

Le salaire du professeur + les cotisations URSSAF représentent une dépense supérieure à 2200 € (pour 33 cours, soit 66 heures).

Les cotisations des 9 participants atteignent 1746 €.

Le bilan est donc négatif et s'élève à – 343,58 €.

Un sondage a montré que si les cotisations devaient augmenter, certains participants actuels arrêteraient.

L'idée est donc de mettre en adéquation les rentrées avec les dépenses en diminuant le nombre de séances avec professeur pour se limiter à environ 25. Mais il y aura toujours la possibilité pour le groupe de se réunir sans ce professeur.

Proposition de stage d'aquarelle animé par un aquarelliste. Le coût pourrait être de 5 € par participant. 2 groupes pourraient être organisés si besoin.

Exposition de peintures à Sassay

Les sections peinture aimeraient organiser à Sassay pendant un week-end leur propre exposition de peinture dans un cadre attrayant et convivial en lui adjoignant, par exemple, un salon de thé.

Il faut donc réfléchir à un titre, à la date (Pâques ?), au lieu (Foyer ?), aux permanences, à l'organisation du salon de thé.

Il faudra aussi se renseigner auprès de l'assurance puisqu'il y aura une « garde » de nuit.

Questions diverses

Modification de la réglementation concernant les certificats médicaux pour les activités sportives. Ils sont maintenant valables 3 ans mais les participants devront remplir un auto-questionnaire de santé. Le modèle du Journal Officiel a été repris par la FFTT et a servi de base à celui de Sassy Loisirs.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été traité, le président déclare la réunion terminée.